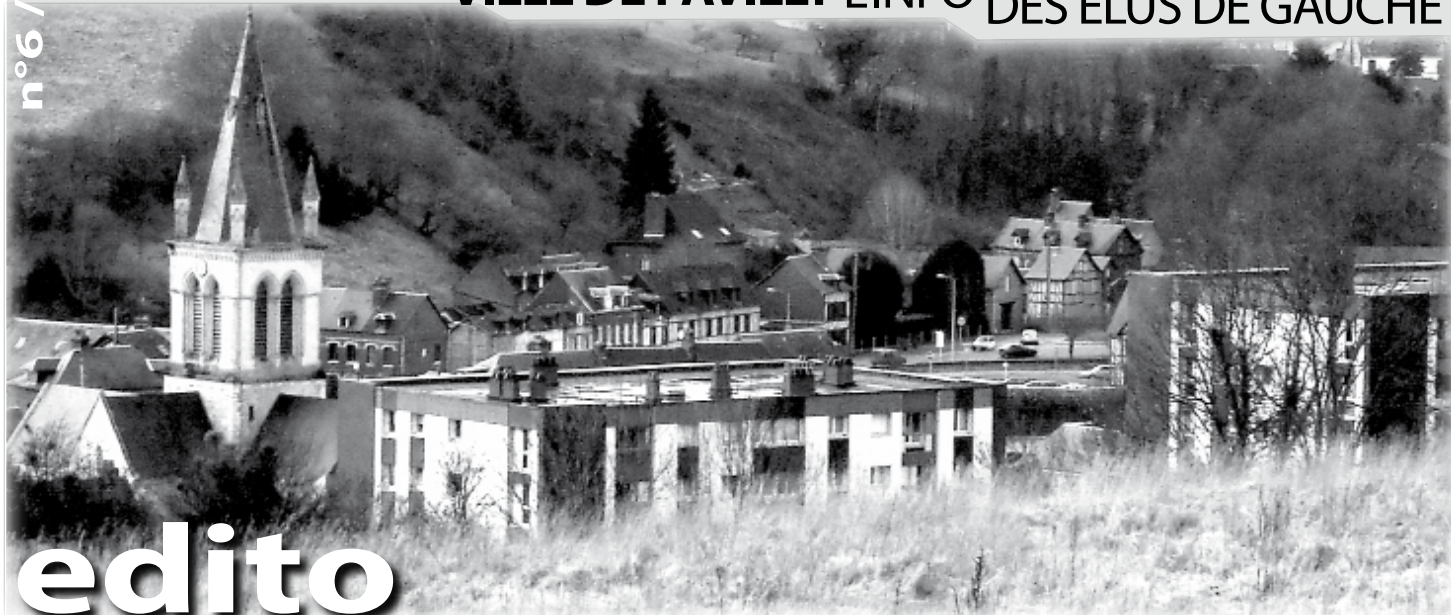


GROUPE PAVILLY DEMAIN

VILLE DE PAVILLY L'INFO DES ÉLUS DE GAUCHE



edito

Chères Pavillaises, Chers Pavillais, Chers Amis,

Soucieux de porter à votre connaissance et d'expliquer nos positions, nos orientations et nos décisions, mais aussi naturellement nos propositions concrètes, nous sommes heureux de livrer à votre réflexion le sixième numéro de notre feuille d'information « *Pavilly Demain* ». Vous y trouverez notamment nos explications de vote et nos commentaires sur le budget (en fonctionnement et en investissement), nos constats sur le fonctionnement des commissions, nos inquiétudes renouvelées sur

les investissements annoncés et ceux réellement réalisés.

Il ne s'agit en aucun cas d'être polémique, mais de proposer une autre alternative de gestion et de projets.

Très cordialement à vous,

Le Groupe « Pavilly Demain »

P.Marchal, M.Démares, Y. Robichon, P.Douillet

Notre collègue, **Mme Vincent-Dumesnil**, pour des raisons professionnelles et personnelles a décidé de cesser ses fonctions municipales.

Droit de réponse

Dans la dernière tribune du bulletin municipal, un des élus de la majorité a abordé un sujet que nous évoquons régulièrement concernant le fonctionnement des commissions municipales. C'est un sujet que nous avons décidé de ne plus aborder, estimant que le mode de fonctionnement particulier de cette équipe municipale ne changerait pas. Cette parution virulente à notre encontre nous oblige à corriger quelques contre vérité. En effet **contrairement à ce qui est écrit**, tous les documents ne sont pas transmis au préalable, ne nous permettant pas de les étudier avant les réunions. De plus, pour prouver que nous assistons aux commissions, **nous proposons que celles-ci, dorénavant, fassent l'objet d'un compte rendu systématique**. Ceux-ci prouveront nos propositions et mettront en exergue la faible mobilisation de la majorité pour ces réunions de travail. Ils permettraient, entre autre, de faire apparaître que **la commission « Personnes Agées », par exemple, s'est réunie pour la première fois le 28 juin 2011 !** Enfin, écrire que nous avons besoin du public et de la presse pour exister laisse à penser que les débats municipaux intéressent un public nombreux, ce qui n'est malheureusement pas le cas et que nous ferions l'objet d'une attention particulière de la presse. Laissons chacun en juger à la lecture des articles parus sur l'activité municipale ...



budget 2011 : notre analyse

Dans le dernier bulletin municipal, un dossier Spécial budget 2011 vous a été présenté. Il reprenait sous forme de graphique les différents postes de dépenses du budget prévisionnel 2011. Après avoir analysé ces chiffres, il nous a paru opportun de vous présenter notre analyse établie à partir du document de travail qui nous a été remis et qui a servi au vote du budget.

DÉPENSES par service	% annoncé dans le bulletin	% réel
Services Généraux	23.42	31.60
Sécurité	3.61	2.48
Enseignement /Formation	23.28	16.05
Culture	4.38	3.02
Sport /Jeunesse	10.60	9.30
Social /Famille /Logement	7.26	5.62
Aménagements/Services urbains	22.73	19.40
Subventions	1.82	1.25

Bien évidemment, les chiffres ainsi corrigés modifient quelque peu le commentaire sur les axes de priorité de la commune. En effet :

- L'aide sociale et aux personnes âgées, si elle était de 5.80% en 2010 passe à 5.62%
- L'enseignement s'il était de 18.13%, passe à 16.05%
- La sécurité, un des axes de priorité, si elle était à 3.61 %, passe à 2.48%
- Les dépenses d'administration générale passent de 14.28% à 31.60% en sachant que les recettes supplémentaires perçues par la commune et qu'elle doit reverser, soit 228 700€ ne représente que 2.5%.
- L'action économique et les services urbains régressent de 39.55% en 2010 à 19.40%.

Nous tenons à la disposition de chacune et de chacun les chiffres qui nous ont permis d'obtenir ces pourcentages et nous sommes prêts à recevoir toutes les explications sur ces différences.

Examinons le Budget « Investissement »

Lors du vote du budget 2010, le budget d'investissement avait été voté comme suit : 1 146 800€ de prévisionnel + 646 157€ de travaux restant à réaliser sur les prévisions 2009 soit un total de 1 793 037€. L'examen du compte administratif 2010 voté lors du dernier conseil a permis de noter :

- sur les investissements 2010, seulement 381 656 € de travaux avaient été effectués.
- que 646 157€ avait été repris au titre des travaux restant à réaliser de l'année 2009.
- que sur les investissements 2010, 404 203€ soit 22.54% serait reporté sur l'exercice 2011
- et que 359 521€ soit 20.05% avait purement été annulé.

Ces chiffres démontrent que les engagements ne sont pas réalisés comme il nous l'est annoncé régulièrement.

rue des Pavillons

Comme vous avez pu le découvrir dans le bulletin n°31, la rue des Pavillons a fait peau neuve, elle s'est offerte un nouveau look : nous pouvons nous réjouir de l'attention qui est portée aux déplacements des malvoyants et des personnes en situation de handicap, à l'enfouissement des réseaux et à la réalisation des trottoirs en enrobés écologiques. Le point concernant le réglage de la hauteur des tampons se situant sur la chaussée fait contreverse et mériterait une explication technique, au moins aux riverains.

subventions

Il nous paraît important, vis-à-vis des 60 associations pavillaises, d'expliquer notre vote lors du dernier budget. En effet, comme les années précédentes, nous nous sommes abstenus sur le poste « Subventions ». Non pas que nous contestions ces subventions dans leur immense majorité mais car nous ne sommes pas d'accord avec la subvention versée à l'école privée. Nous nous expliquerons d'ailleurs à ce sujet prochainement. Cette position sur l'école privée nous oblige à nous abstenir sur l'ensemble du poste. Nous pensons que certaines subventions devraient être réévaluées mais il appartient aux commissions dont dépendent ces associations de proposer une subvention cohérente au regard de leurs bilans financiers et de leurs implications dans la vie communale. Enfin, nous nous réjouissons que notre proposition de 2010 concernant l'augmentation de la subvention versée au CCAS soit augmentée de près de 2%, même s'il reste beaucoup à faire pour répondre à la situation actuelle qui voit grand nombre de famille glisser vers les difficultés et la précarité.

suppression de la taxe professionnelle

Du fait de la suppression de la taxe professionnelle le 1er janvier 2010, l'Etat a institué de nouvelles taxes destinées à la rendre indolore. Pavilly ferait partie des communes gagnantes de la réforme ! Le produit de la fiscalité locale de 2011 est estimé à 1 809 966€, représentant une augmentation de 179 049€ par rapport à 2010; mais pour assurer la neutralité de la réforme de la Taxe Professionnelle, Pavilly devra reverser 228 696€ au FNGIR (fonds national de garantie individuelle des ressources) instauré par la loi de finances pour 2011 soit 49 000€ de recettes en moins pour la commune !!! En quoi sommes-nous gagnants ?

Certains évoquent la solidarité : or, les villes dotées de très fort potentiel de Taxe Professionnelle ne semblaient pas sensible à cette solidarité avant la réforme ! La sollicitude affichée envers les artisans et commerçants semble avoir disparu ! Le caractère partial et inadapté de cette loi qui provoque des hausses importantes de TP pour ceux qui bénéficiaient d'une imposition forfaitaire auparavant et qui avait été, très justement, dénoncé, serait-il oublié ?



LA LETTRE DE VOS DE L'OPPOSITION GROUPE PAVILLY DEMAIN

La lettre de vos élus d'opposition
est un document écrit, réalisé, financé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.
Papier issu de forêt durablement gérée.